



**Association
Nationale des Élus
de la Vigne et du Vin**

Prix national de la Préservation du Patrimoine Viticole 2023

**Dossier de Presse
Lauréat**

La Cité des Climats et Vins de Bourgogne





SOMMAIRE

Le Prix national de la
Préservation du
Patrimoine Viticole Page 2

Le Projet Page 3
Les Sites Page 4
Le Parcours Page 5

Le Lauréat 2023 Page 6

Les autres Candidatures Page 8

Le Palmarès du PPPV Page 8



LE PRIX NATIONAL DE LA PRÉSERVATION DU PATRIMOINE VITICOLE



À PROPOS DU PPPV

Depuis 2007, l'ANEV remettait le Prix René Renou à la collectivité ayant le mieux oeuvré, au cours de l'année écoulée, pour la défense et la **promotion du patrimoine culturel lié à la viticulture**.

Après une pause de quelques années, ce concours, a été relancé en 2021 sous le nom de

Prix national de la Préservation du Patrimoine Viticole (PPPV).

Ouvert à toute **collectivité territoriale** (commune, EPCI, département, région) adhérente à l'ANEV ayant réalisé ou soutenu un projet relatif à la vigne ou au vin, d'ordre éducatif, environnemental ou oenotouristique, ayant valeur d'exemple et de reproductibilité par d'autres structures, le PPPV est reconnu comme un **gage de qualité et d'engagement** pour la promotion du patrimoine culturel lié à la vigne et au vin

2007

ANNÉE DE
CRÉATION

15

LAURÉATS

13

CANDIDATURES
EN 2023

LE PROJET

C'est en 2010 qu'est née dans l'esprit des vignerons l'idée d'un lieu touristique et culturel consacré à la valorisation de l'histoire, du patrimoine et de la culture viticole en Bourgogne. Mais c'est l'inscription par l'UNESCO des Climats de Bourgogne sur la liste du patrimoine mondial en 2015, matérialisant la Valeur Universelle Exceptionnelle de ce modèle qu'est la viticulture de terroir bourguignonne, qui a véritablement impulsé le projet.

Lieu de référence hébergeant le principal centre d'interprétation des Climats, la Cité des Climats et vins de Bourgogne, répartie sur trois sites emblématiques à Chablis, à Beaune et à Mâcon est un point d'entrée novateur incitant à visiter les vignobles et caves de la région.

Projet de territoire porté par le Bureau Interprofessionnel des Vins de Bourgogne (BIVB), la Cité est soutenue par les familles du négoce et de la viticulture, par les collectivités territoriales comme la Région Bourgogne-Franche-Comté, ainsi que par des mécènes et des entreprises du territoire. Ayant vocation à porter haut les valeurs et l'image de la Bourgogne viticole dans sa diversité, elle répond ainsi à l'ambition régionale d'un oenotourisme d'excellence.

Reconnue d'intérêt général, l'Association Cité des Climats et vins de Bourgogne est chargée de la conception et de la gestion des trois sites. Si son travail muséographique a été mené en étroite collaboration avec l'Association des Climats du vignoble de Bourgogne – Patrimoine Mondial, la Ville de Beaune est le maître d'ouvrage du bâtiment à Beaune, tandis que le BIVB est le maître d'ouvrage des bâtiments à Chablis et Mâcon.

Découverte, partage et convivialité sont les maîtres-mots de la Cité des Climats et vins de Bourgogne, dont la vocation est d'enrichir l'offre oenoculturelle et oenotouristique de la région Bourgogne-Franche-Comté. Grâce à ses parcours de visite ainsi que sa scénographie, mêlant expériences immersives et sensorielles, elle donne aux visiteurs les clés de compréhension de cet univers... tout en leur entrouvrant l'âme profonde du vignoble de Bourgogne!





LES SITES : TROIS LIEUX DE VIE ET DE DECOUVERTE POUR EXPERIMENTER LA BOURGOGNE DANS TOUTES SES DIMENSIONS

Trois lieux d'implantation représentatifs du vignoble bourguignon accueillent trois centres d'interprétation œnotouristiques pensés en réseau, chacun possédant son identité et ses spécificités, mis au service de la même **volonté de promouvoir et faire rayonner la culture d'une viticulture de terroir et des Climats de Bourgogne.**

À Beaune, c'est une **prouesse technique, architecturale et écoresponsable** qui s'élanche vers le ciel en une élégante vrille, rappelant celle de la vigne enserrant le fil du palissage. Les bâtiments de Mâcon et de Chablis réussissent, eux, **le pari de l'audace contemporaine en harmonie avec le bâti historique.**

Chacun des trois sites se fait porte d'entrée vers les vignobles et le patrimoine viticole, invitant à circuler dans toute la région à la découverte des vins et des terroirs de Bourgogne. Les **échanges humains et l'expérience sensorielle** sont au cœur de cette démarche avec découverte de témoignages de professionnels tout au long du parcours de visite immersif, activités œnoculturelles, conseils œnotouristiques, dégustations, conférences, expositions...



LE PARCOURS : PERMANENT IMMERSIF ET MULTISENSORIEL

Différents et complémentaires à la fois, les parcours scénographiques à Beaune, Chablis et Mâcon révèlent **toute la singularité du modèle de viticulture bourguignon**, avec pertinence et pédagogie.

Les visiteurs, qui évoluent au fil des 3 séquences qui structurent le parcours : **la région / la Bourgogne, les terroirs / les Climats, la grappe / le vin**, peuvent se laisser guider par les témoignages des vignerons, premiers acteurs et meilleurs ambassadeurs du monde viticole bourguignon. La conception sensorielle, par la vue et l'ouïe, se décline par des contenus audiovisuels autour de l'origine de la création des sous-sols, la mosaïque des paysages et des terroirs, les Climats, le travail de la vigne, l'art de la vinification, la subtilité et l'élégance des vins, la convivialité, la culture, les traditions...

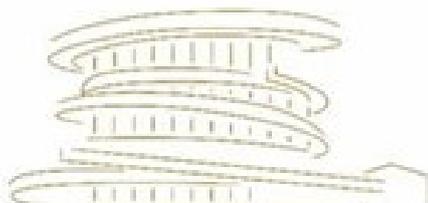
Afin de leur rendre accessible cette découverte du patrimoine viticole bourguignon, **un parcours a été spécialement conçu pour les plus jeunes**, riche de cachettes et d'animations ludiques autour de l'histoire de la vigne en Bourgogne. Les enfants peuvent se dissimuler dans les petites cabottes et se familiariser avec les secrets des fossiles ou avec la diversité des animaux du vignoble... Les activités qui leur sont proposées dans ces cabottes leur permettent d'en apprendre plus sur le cycle de la vigne et de la grappe de raisin.



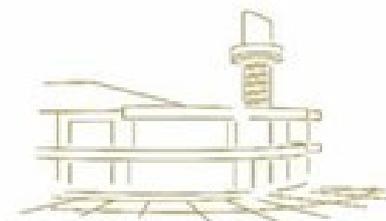
LE LAURÉAT 2023
RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
CITÉ DES CLIMATS ET VINS DE BOURGOGNE



Chablis



Beaune



Mâcon

Distinguée parmi plus d'une dizaine de projets extrêmement variés et localisés sur l'ensemble du territoire français, la **Cité des Climats et Vins de Bourgogne**, implantée sur trois sites représentatifs du vignoble (Chablis, Beaune et Mâcon), est un **lieu de référence dédiée à la mise en lumière de l'exceptionnelle diversité des vins de Bourgogne ainsi qu'à la singularité du modèle de viticulture bourguignon**. Ce projet emblématique a su **rassembler et fédérer l'ensemble des acteurs de la région** : les familles du négoce et de la viticulture, les collectivités territoriales ou encore les mécènes et entreprises locales, témoignant ainsi du soutien massif accordé au projet.

Incarnant la quintessence de la découverte, du partage et de la convivialité, elle offre un parcours de visite immersif et multisensoriel, permettant aux visiteurs de plonger au coeur de l'histoire, de la tradition et de l'authenticité de la Bourgogne viticole, révélant les mystères des climats et des vins de Bourgogne. Au-delà de l'aspect oenotouristique, le volet pédagogique du projet est également à relever, avec la création d'un parcours spécialement conçu pour les plus jeunes visiteurs.

En récompensant ce projet, le jury du PPPV a voulu reconnaître « un modèle inspirant de préservation et de promotion du patrimoine viticole et culturel. La Cité des Climats et Vins de Bourgogne est le témoignage vivant de la richesse de l'histoire viticole de la Bourgogne, ainsi que de sa capacité à innover et à partager son héritage avec le monde ».

LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ : SOUTIEN DU PROJET

L'**oenotourisme** représente un **point fort de l'attractivité de la Région Bourgogne-Franche-Comté**, avec 91 AOC pour les vins du Jura et de Bourgogne, l'inscription des Climats de Bourgogne sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, les 6 destinations « Vignobles & Découvertes ».

Consciente de ses atouts et du caractère patrimonial et identitaire du vignoble dans le paysage régional, la Bourgogne-Franche-Comté a élaboré son Schéma Régional de l'Oenotourisme, mis en oeuvre depuis 2021. Il s'agit là de **viser la place de région leader de l'oenotourisme en France**, non par la quantité des visiteurs, mais **par l'excellence oenotouristique** qui leur est proposée.

La Bourgogne-Franche-Comté souhaite tout simplement devenir la première région affichant un niveau d'exigence élevé à la fois pour la production de ses vins et pour ses expériences oenotouristiques. Elle souhaite **devenir un exemple, une référence reconnue, à la fois par les touristes, ainsi que par l'écosystème de l'oenotourisme en France**.

RÉGION BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ

Avec la Cité des Climats et des Vins de Bourgogne à Chablis, Beaune et Mâcon, inaugurée les 15 et 16 juin dernier, **la Région a participé à la création d'un équipement oenotouristique emblématique et exemplaire du vignoble bourguignon** traduisant l'excellence oenotouristique recherchée.

Ce soutien a pris la forme de conventions de cofinancement avec l'interprofession des vins de Bourgogne pour les cités de Chablis et de Mâcon. La région a ainsi subventionné à hauteur de 900 000 € la Cité à Mâcon et de 600 000 € la Cité à Chablis. La Cité à Beaune a elle-aussi reçu le soutien de la région, via une subvention de 2,5 M€ accordée à la Ville de Beaune, maître d'ouvrage du bâtiment.

La Cité des Climats et des Vins de Bourgogne complète par ailleurs **le maillage des sites oeno-gastronomiques régionaux** constitués aujourd'hui de la Tour du Pouilly-Fuissé dans la Nièvre (co-financement régional de 250 000 € en 2021) et de la Cité de la Gastronomie et du Vin à Dijon en Côte-d'Or (co-financement régional de 7 M€ en 2021). Un projet jurassien de Cité des Vins est actuellement à l'étude.



LES AUTRES CANDIDATURES

Mairie de Saint-Savin - La Saint-Valentin des Vignerons

Communauté d'Agglomération Sète Agglopôle Méditerranée - Mise en oeuvre de Paiements pour Services Environnementaux par Sète Agglopôle Méditerranée

Mairie d'Espira-de-l'Agly - Les Apéros-Concerts

Mairie de Rouffach - Création de décors dans l'espace public et Valorisation du patrimoine viticole de la ville - 70 ans de la Route des Vins d'Alsace

Communauté de Communes des Albères, de la Côte Vermeille et de l'Illobérès - La Réhabilitation du site du Mas Reig à Banyuls-sur-Mer

Communauté d'Agglomération du Grand Cognac - Exposition temporaire : Phylloxéra, une Epopée humaine et scientifique

Mairie de Blaye - La Citadelle du Vin

Mairies de Orschwihr, Westhalten et Soultzmatt-Wintzfelden - L'Association Orchidée, la synergie intercommunale, viticole et associative au service d'un patrimoine exceptionnel

Mairie de Cases-de-Pène - La Réhabilitation du raisin de table "Jaoumet"

Mairie de Bar-sur-Seine - Concours Mani Viti Aube Excellence

Mairie de Villaudric - Valorisation du cépage endémique Bouysselet

Département du Tarn - Organisation d'un carrefour de l'innovation pour une viticulture durable dans le Tarn

LE PALMARÈS

2022 : commune d'Epernay (51) pour le Musée du Vin de Champagne et d'Archéologie Régionale et Com. de Com. de la Grande Vallée de la Marne (51) pour le Centre d'Interprétation Sensorielle des Vins de Champagne Pressoria

2021 : commune de Portel-des-Corbières (39) pour la Vigne de l'École

2018 : Communauté de Communes du Val d'Amour (39) pour sa Vigne conservatoire

2017 : commune de Bordeaux (33) pour la Cité du Vin

2016 : département de la Moselle (57) pour La Fête des vins de Moselle

2015 : Communauté de Communes des Côteaux du Layon (49) pour le Musée de la Vigne et du Vin d'Anjou

2014 : département de l'Hérault (34) pour sa politique viticole

2013 : Saumur Agglo (49) pour le festival de la culture du vin Festivini et les Grandes Tablées du Saumur-Champigny

2012 : commune de Marciac (32) pour le festival Jazz in Marciac

2011 : commune de Cairanne (84) pour sa Vigne pédagogique et ampélographique

2010 : département de l'Ain (01) pour le Concours des 7 ceps et la Route des vins du Mont Blanc

2009 : Nîmes Métropole (30) pour la Charte Paysagère des Costières de Nîmes

2008 : commune de Grenoble (38) pour le Festival « Le Millésime »

Association Nationale des Élus de la Vigne et du Vin



anev
LES ÉLUS DE LA
VIGNE ET DU VIN

13 bis avenue de La Motte-Picquet – 75007 PARIS
contact@elusduvin.org – www.elusduvin.org